

2022-2027

EAU et AGRICULTURE

PROGRAMME D' ACTIONS

Aire d'Alimentation de Captages de Prairie

Répondre à l'enjeu de préservation
de la qualité de l'eau



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



eau
seine
NORMANDIE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Pourquoi préserver la qualité de l'eau ?

L'eau douce est une ressource vitale à partager. Elle est essentielle aux activités humaines et assure des fonctions fondamentales pour le maintien des écosystèmes agricoles et naturels. L'eau est également un enjeu de santé public majeur, d'où la nécessité de la préserver collectivement. Dans ce but, le fournisseur d'eau potable, Eau du bassin caennais, est chargé de mettre en place un programme d'actions.

Comment y arriver ?

Un programme pensé par les acteurs du territoire (élus, agriculteurs...) et les partenaires techniques et financiers

Le programme d'actions est composé de 3 volets :

- Le volet Connaissances
- Le volet Agricole
- Le volet Non-agricole



Captages de la Prairie

Cette plaquette concerne : le **volet Agricole**

Qui porte le projet ?

104 communes
347000 habitants

Le syndicat

Eau du bassin caennais

19 millions de m³ mis en distribution / an

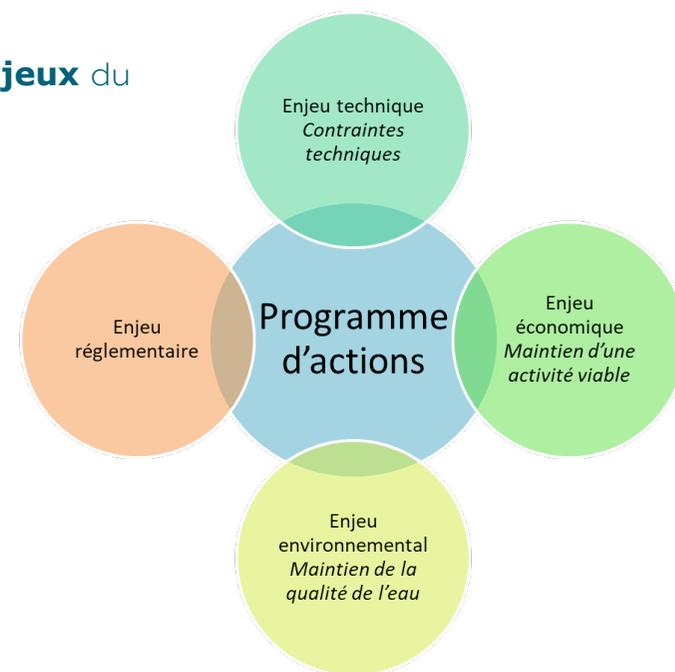
17 aires d'alimentation de captage

46 points de captage

Pourquoi participer au programme ?

- Pour répondre à l'enjeu majeur de la bonne qualité de l'eau :
 - En bénéficiant d'appuis techniques et financiers afin de réaliser des essais agricoles dans le but de préserver l'eau
 - En étant accompagné dans le maintien ou vers le changement de pratiques agricoles
- Pour s'engager dans une démarche participative de préservation de la qualité de l'eau
- Pour améliorer la qualité de l'eau en réduisant la présence des nitrates

Quels sont les enjeux du programme ?

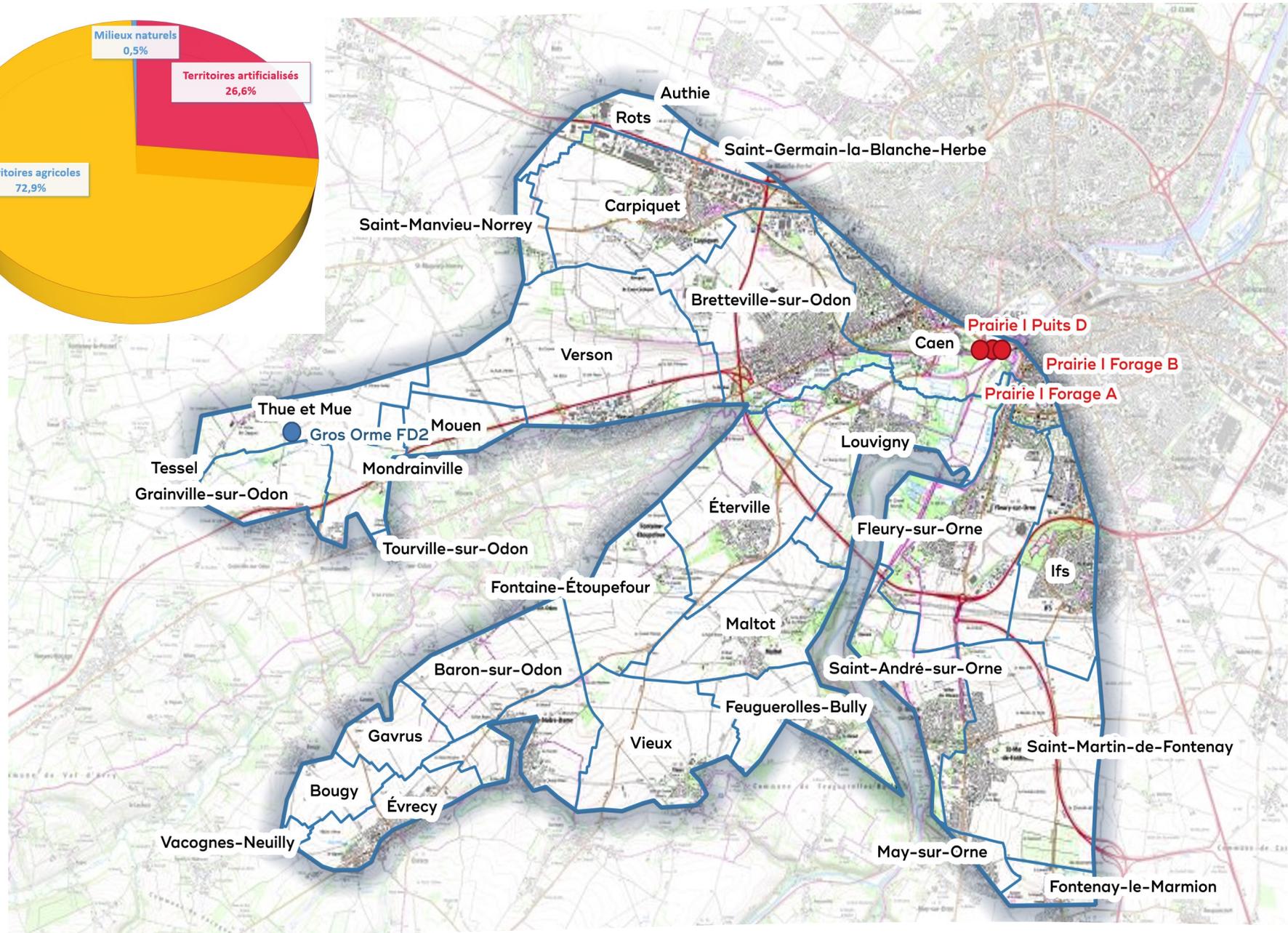
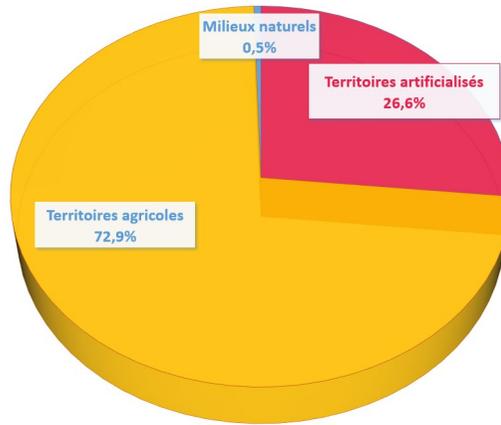


Les partenaires du territoire



L'Aire d'Alimentation de Captages (AAC) de Prairie

Un **TERRITOIRE** d'environ 8850 hectares



Acteurs du territoire, **vous êtes concernés !**

Campagnes de reliquats azotés

- 🚰 Des mesures annuelles REH/ RSH couplées aux données de fertilisation
- 🚰 Un réseau d'agriculteurs volontaires
- 🚰 Une synthèse à l'échelle du territoire

Nous cherchons des volontaires !

Une fertilisation maîtrisée pour une qualité d'eau retrouvée

Inciter à l'utilisation des outils d'aides à la décision

- 🚰 Pour les exploitants non-équipés et volontaires
- 🚰 Différents outils disponibles : Farmstar®, Mes sat'images®

Accompagner l'évolution des systèmes de cultures

- 🚰 Réalisation de diagnostics individuels
- 🚰 Accompagnement technique pour intégrer des cultures à bas niveaux d'intrants dans son système cultural
- 🚰 Des expérimentations sur de nouveaux assolements
- 🚰 Accompagnement aux demandes d'aides financières

Accompagner et développer les circuits courts

- 🚰 Travailler conjointement avec les services de restauration collective en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT)
- 🚰 Communiquer sur les aides possibles pour la mise en place de « paniers locaux »
- 🚰 Encourager et valoriser les productions locales ou à bas niveaux d'intrants

Mot du Président

Produire et distribuer une eau de qualité à tous les habitants du bassin de vie caennais fait partie des objectifs stratégiques d'Eau du bassin caennais. Tous les habitants sont concernés. C'est pourquoi, un travail a été mené collectivement, avec les acteurs des territoires, pour répondre à l'enjeu majeur de préservation de la ressource en eau tout en maintenant les activités existantes.

Nicolas JOYAU, Président d'Eau du bassin caennais

Le volet agricole du programme d'actions qui est mis en œuvre sur l'Aire d'Alimentation de Captages (AAC) de Prairie s'adresse à tous les agriculteurs du territoire.

POUR TOUTES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Tél. 02 14 37 28 44

dce@caenlamer.fr



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Site internet Eau du bassin caennais :
<https://www.eau-bassin-caennais.fr>